

# Les Salines

- De mémoire d'homme, on a toujours extrait du sel dans la baie du Mont-Saint-Michel ! Les salines, petites entreprises privées, se répartissent sur tout le littoral et font vivre plusieurs milliers de personnes autour d'Avranches.

Les sauniers, propriétaires peu nombreux, gagnent beaucoup d'argent grâce à leurs exploitations. La Basse-Normandie n'est pas soumise à la gabelle mais bénéficie d'un impôt beaucoup plus léger, le quart-bouillon, justifié par la dureté du travail.



Le saunier commence alors le travail de fabrication du sel à l'intérieur de la saline. Le sablon, récupéré et entreposé, est lessivé dans une caisse au fond ajouré et recouvert d'un lit de paille. L'eau se charge du sel contenu dans le sablon. Le liquide obtenu s'appelle la "brune". Des récipients de plomb reposent sur des fourneaux de terre glaise. On y chauffe la brune pour obtenir la cristallisation du sel. Les "boidrots", employés de la saline, se chargent de l'approvisionnement en bois et surveillent la cuisson. Le sel continue de sécher dans des "ruches", sortes de paniers coniques en osier.



Chaque exploitant possède une portion de grève. En été, en mortes-eaux, une fine pellicule de sel remonte à la surface du "sablon". Les sauniers récupèrent cette couche à l'aide d'un racloir, le "haveau", tiré par un cheval. Ils ratissent les grèves dans le sens de la longueur puis dans le sens de la largeur. On obtient ainsi des monceaux de sable fortement salé, ramenés sur le rivage à l'aide d'un tombereau. Ce sable, dit sablon, stocké près de la saline, prend la forme d'une tour ronde, une "mouée". Celle-ci est recouverte d'argile afin d'éviter les infiltrations pluvieuses.

En 1766, un recensement fait état de 225 salines sur le littoral au pied d'Avranches. L'activité cessera complètement en 1865. ●●●

## 10 000 Nu-pieds défient Richelieu

- Été 1639. Un bruit court : Richelieu veut supprimer le quart-bouillon et imposer la gabelle aux sauniers. La révolte gronde.

L'"armée de souffrance", composée de 10 000 hommes, bien décidée à défendre son gagne-pain, répond à l'appel de Jean Quétil, membre de la petite noblesse de l'Avranchin. Le 16 juillet, place Saint-Gervais, le peuple assassine Charles Le Poupinel, officier de justice du roi. On suppose qu'il porte sur lui l'édit de la gabelle. Des barricades s'élèvent dans les faubourgs de la ville. Les Nu-pieds tiennent le pays. Coutances, Saint-Lô, Mortain, Domfront suivent le même exemple.

La répression est impitoyable. L'armée royale envoyée par Richelieu et les troupes en garnison à Avranches, lâchées par le gouverneur Gassion, prennent en tenaille puis massacrent la population.

Les meneurs de la révolte sont pendus ou condamnés aux galères par Gassion. Il bannit une centaine d'Avranchinois, sympathisants de la cause. Quétil s'enfuit dans les îles anglo-normandes.

Cependant les Nu-pieds ne sont pas morts pour rien. Richelieu renonce à imposer la gabelle et maintient le privilège du quart-bouillon, qui restera en vigueur jusqu'en 1789.

